



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 12 juillet 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

à

Affaire suivie par Liborio CICCARELLO
liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr
03 87 34 34 12

GAEC VILM
Monsieur Philippe VILM
6 rue du Faubourg
57690 Haute-Vigneulles

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage sur la commune de Haute-Vigneulles Dossier de déclaration n° 57-2019-00300

PJ : Récépissé de déclaration

Ref : Déclaration -D 57-2019-00300 VILM

Monsieur,

J'accuse réception des compléments du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

- **Travaux de drainage sur la commune de Haute-Vigneulles - Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00300**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est désormais complet et régulier.

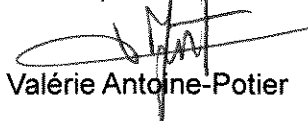
Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice.

Une copie du récépissé délivré en date du 12 juillet 2019 sera affichée à la mairie de Haute-Vigneulles ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'unité Police de l'Eau,



Valérie Antoine-Potier